



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 17 octobre 2006 — N° 46

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 02.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation intitulé *La sécurité routière au Québec : les cellulaires au volant, la vitesse excessive, les motocyclistes et les conditions hivernales*. Ce rapport contient 16 recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole établie pour la durée de ce débat restreint : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 12 heures.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

---

À 12 h 03, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

**17 octobre 2006**

---

La séance reprend à 14 h 05.

---

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire d'anciens parlementaires décédés depuis l'ajournement des travaux en juin dernier, soit M. Gaston Lambert, député de Joliette de 1960 à 1962, M. Robert Malouin, député de Drummond de 1973 à 1976, M. Maurice Dupré, député de Saint-Hyacinthe de 1981 à 1985, et Mme Sylvie Lespérance, députée de Joliette de 2002 à 2003.

---

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, datée du 21 août 2006, que le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, a reçue du Directeur général des élections du Québec relativement aux élections partielles tenues le 14 août 2006 dans les circonscriptions électorales de Pointe-aux-Trembles et de Taillon.

Puis, il dépose :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant M. André Boisclair candidat élu dans la circonscription électorale de Pointe-aux-Trembles et Mme Marie Malavoy candidate élue dans la circonscription électorale de Taillon.

(Dépôt n° 452-20061017)

À l'invitation de M. le président, M. Morin, whip de l'opposition officielle, accueille le nouveau chef de l'opposition officielle et député de Pointe-aux-Trembles, M. Boisclair.

Puis, M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, accueille la nouvelle députée de Taillon, Mme Malavoy.

Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Charest, premier ministre, font quelques remarques.

M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, et Mme Malavoy (Taillon) prennent ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue aux nouveaux députés.

17 octobre 2006

---

## AFFAIRES COURANTES

### Dépôts de documents

M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Finances, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 453-20061017)

Le rapport annuel du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 454-20061017)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 455-20061017)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 456-20061017)

Le rapport d'activités de Financement-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 457-20061017)

---

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006;

(Dépôt n° 458-20061017)

L'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent du 13 décembre 2005, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 459-20061017)

**17 octobre 2006**

---

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent du 13 décembre 2005.

(Dépôt n° 460-20061017)

\_\_\_\_\_

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des services juridiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 461-20061017)

La planification stratégique 2006-2010 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

(Dépôt n° 462-20061017)

\_\_\_\_\_

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Le plan d'action 2006-2007 de Revenu Québec ;

(Dépôt n° 463-20061017)

La mise à jour, en date de juin 2006, du Plan d'utilisation des fichiers de renseignements et un avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 464-20061017)

\_\_\_\_\_

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006, incluant le rapport d'activité du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, de même que les rapports annuels de gestion des agences Emploi-Québec, Sécurité du revenu et Centre de recouvrement ;

(Dépôt n° 465-20061017)

**17 octobre 2006**

---

Le bilan 2006 des activités réalisées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009.

(Dépôt n° 466-20061017)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections concernant les résultats officiels du scrutin pour les élections partielles tenues le 14 août 2006 dans les circonscriptions électorales de Pointe-aux-Trembles et de Taillon ;

(Dépôt n° 467-20061017)

Le rapport annuel de gestion du Directeur général des élections, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 468-20061017)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la représentation électorale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 469-20061017)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 30.8 de la *Loi sur les élections scolaires* dans le cadre des élections partielles du 4 juin 2006 dans la circonscription n° 1 de la Commission scolaire des Découvreurs et dans la circonscription n° 10 de la Commission scolaire de la Capitale et de l'élection partielle du 18 juin 2006 dans la circonscription n° 13 de la Commission scolaire des Samares ;

(Dépôt n° 470-20061017)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 90.5 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* dans le cadre de l'élection partielle qui s'est tenue dans la municipalité de Sainte-Sabine le 4 juin 2006 ;

(Dépôt n° 471-20061017)

Le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 490 de la *Loi électorale* dans le cadre des élections partielles tenues le 14 août 2006 dans les circonscriptions électorales de Pointe-aux-Trembles et de Taillon ;

(Dépôt n° 472-20061017)

**17 octobre 2006**

---

Une lettre, en date du 14 juillet 2006, qu'il a reçue de M. Jacques Saint-Laurent, président de la Commission d'accès à l'information, l'informant de l'affectation de M<sup>e</sup> Jean Chartier et M<sup>e</sup> Guylaine Henri à la section juridictionnelle et de M<sup>e</sup> Christiane Constant et M<sup>e</sup> Hélène Grenier à la section de surveillance, accompagnée des copies des lettres d'affectation transmises aux commissaires en fonction le 13 juin 2006 ;

(Dépôt n° 473-20061017)

Le rapport d'activités et de gestion de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 474-20061017)

Puis, il dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale :

Décision 1329 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le versement à un député ou à un ancien député d'un montant payé à l'occasion d'une poursuite ou d'une citation à comparaître, en date du 8 juin 2006 ;

(Dépôt n° 475-20061017)

Décision 1331 concernant le Règlement modifiant diverses dispositions réglementaires, en date du 8 juin 2006 ;

(Dépôt n° 476-20061017)

Décision 1332 concernant le Règlement sur la fin des travaux de la Commission spéciale sur la Loi électorale, en date du 8 juin 2006 ;

(Dépôt n° 477-20061017)

Décision 1335 concernant le Règlement concernant le virement de crédits du programme 1 au programme 2 du budget de l'exercice financier 2006-2007, en date du 15 juin 2006 ;

(Dépôt n° 478-20061017)

Décision 1338 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative, en date du 15 juin 2006 ;

(Dépôt n° 479-20061017)

Décision 1340 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale et sur le paiement des services professionnels, en date du 21 août 2006.

(Dépôt n° 480-20061017)

**17 octobre 2006**

---

Enfin, il dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 17 octobre 2006 ;  
(Dépôt n° 481-20061017)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 18 octobre 2006, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».  
(Dépôt n° 482-20061017)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 31 mai et 19 septembre 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi sur le temps légal. Le rapport contient un amendement au projet de loi.  
(Dépôt n° 483-20061017)

---

M. Jutras (Drummond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 20 et 21 septembre 2006, a procédé à l'examen du plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec.  
(Dépôt n° 484-20061017)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

17 octobre 2006

---

**Motions sans préavis**

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes et sa sollicitude envers toute la communauté du Collège Dawson suite aux événements tragiques survenus le 13 septembre dernier.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec transmette toute sa compassion aux victimes et qu'elle offre ses plus sincères sympathies aux familles et aux proches qui ont perdu un être cher, qu'elle reconnaisse toute la solidarité dont a fait preuve la population lavalloise à la suite de l'effondrement d'un tronçon du viaduc de la Concorde et qu'elle remercie les autorités compétentes pour leur implication.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

**17 octobre 2006**

---

Mme Papineau (Prévost) présente une motion concernant le projet de loi C-21 du gouvernement fédéral ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée, pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Girard (Gouin) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, toute l'importance de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de façon durable et solidaire, avec l'aide des nombreux partenaires du gouvernement du Québec, afin que tous ensemble nous relevions ce défi collectif qui consiste à accompagner et soutenir les personnes éloignées du marché du travail pour qu'elles retrouvent la confiance et l'espoir d'un avenir meilleur.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée, pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne), Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des femmes du Québec de même que le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et rappelle l'importance de ces organismes pour l'égalité de droit et de fait des femmes au Québec, et dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**17 octobre 2006**

---

Du consentement de l'Assemblée, pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Champagne (Champlain) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des aînés qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2006 sous le thème « L'arc-en-ciel des générations... Un rayonnement sur le monde », qu'elle réitère à l'occasion sa volonté à favoriser la pleine participation des personnes aînées à la société et souligne l'importance de leur engagement dans nos communautés.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Legendre (Blainville) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les performances exceptionnelles des Québécoises Aleksandra Wozniak, Marie-Ève Pelletier et de Stéphanie Dubois lors de la dernière édition des Internationaux de tennis féminin du Canada tenus à Montréal alors que, pour la première fois, trois Québécoises ont accédé au tableau principal, que Marie-Ève Pelletier a réussi à atteindre la 2<sup>e</sup> ronde et que Stéphanie Dubois est devenue la première athlète québécoise à atteindre la 3<sup>e</sup> ronde, et que l'Assemblée nationale réitère son appui au développement de l'excellence sportive du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**17 octobre 2006**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) et M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposent conjointement :

QU'à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants décrétée par l'UNESCO, l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle des milliers de femmes et d'hommes qui oeuvrent quotidiennement à l'instruction et au développement de nos enfants.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 6<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui se tient du 16 au 22 octobre et réitère l'importance de l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Legault (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la coopération qui se déroule du 15 au 21 octobre et qui permet notamment de faire connaître le potentiel de développement économique et social qu'offrent les entreprises coopératives et les mutuelles dans leur communauté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

**17 octobre 2006**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 186 du Règlement  
Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE les auditions par la Commission des finances publiques dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, prévues par la motion adoptée à l'Assemblée nationale le 15 juin 2006 soient tenues les 7, 8, 9 et 16 novembre 2006.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 20, 26, 27 septembre 2006, les 25, 31 octobre 2006 ainsi que le 1<sup>er</sup> novembre 2006 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Conseil du patronat du Québec
- Fédération des chambres de commerce du Québec
- Fédération des associations de retraités du Québec et le Mouvement des aînés du Québec
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Centrale des syndicats du Québec
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
- Alliance des associations de retraités
- Confédération des syndicats nationaux

**17 octobre 2006**

---

- Centrale des syndicats démocratiques
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
- Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic
- Mercer, Consultation en ressources humaines ltée
- Union des municipalités du Québec
- Fédération des associations de cadres municipaux du Québec
- Institut canadien des actuaires
- Groupe-conseil Aon
- Regroupement des associations de pompiers du Québec
- Association canadienne des gestionnaires des caisses de retraite – chapitre québécois
- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
- Barreau du Québec
- Association des retraités d'Abitibi-Consolidated Inc.
- Ville de Montréal
- Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

17 octobre 2006

---

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à l'étude des rapports annuels et à l'audition, à cette fin, de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur la réforme cadastrale.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que le projet de loi privé intitulé « Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme » qui avait été inscrit au Feuilleton le 10 mai 2006, au nom de Mme Papineau (Prévost), a été retiré à la demande de cette dernière.

**17 octobre 2006**

---

Puis, il informe l'Assemblée que, le mercredi 18 octobre 2006, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Boisclair, chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du premier ministre qu'il convoque d'urgence un sommet sur la crise qui frappe l'industrie forestière et sur ses conséquences pour les travailleurs, les communautés locales et les régions.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

À 17 h 53, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

### **Débats de fin de séance**

À 17 h 59, l'Assemblée tient un premier débat de fin de séance sur une question adressée par M. Bédard (Chicoutimi) à M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le suivi accordé au Plan d'action de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Bédard (Chicoutimi) retire certains propos non parlementaires.

Ensuite, l'Assemblée tient les deuxième et troisième débats de fin de séance :

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Doyer (Matapédia) à M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant la comptabilisation des pertes d'emploi par son ministère ;

**17 octobre 2006**

---

- le troisième, sur une question adressée par M. Dufour (René-Lévesque) à M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le suivi accordé au Plan d'action de la CRÉ Côté-Nord.

---

À 18 h 37, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 octobre 2006, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**